

JOIE ET /OU TRISTESSE

RÉTROSPECTIVE

Voilà un titre bien curieux pour un bulletin sur le dossier indexation et le Comité consultatif. Ça je vous le concède. De fait les mots joie et tristesse s'opposent. Mais ne représenteraient-ils pas des situations que nous vivons depuis quelque 350 mois, depuis 1982 ? Des promesses politiques nous ont à l'occasion donné de l'espoir et presque réjouis: de nombreuses rencontres avec des ministres et des députés, en régions, au parlement et lors d'élections, des commissions parlementaires, des comités spéciaux, la Loi 27 en 2007, et que sais-je encore...N'y avait-il pas dans tout cela de quoi brasser la cage ? Nous nous sommes pris de temps en temps à y croire un peu et même à nous réjouir. Mais aujourd'hui je crois sincèrement qu'on nous a bernés et tenté de nous endormir. Les partis politiques ne recherchent-ils donc que le pouvoir ? Et aux dépens du service ? Nous serions légitimés de l'affirmer.

NOS ATTENTES

Si nous souhaitions obtenir des faveurs, des cadeaux, nous pourrions comprendre cette surdité du pouvoir politique. Mais ce n'est pas le cas. Nous ne voulons que conserver notre dignité de vie, que retrouver la saine protection de notre pouvoir d'achat, que cesser d'être obligés de « calculer » quand nous sommes face à des dépenses touchant le logement, la nourriture et le vêtement. Nos attentes ne relèvent pas de la sécurité sociale, mais de relations de travail gérées par des négociations qui nous ont permis de **différer** une partie de notre salaire pour assurer notre retraite. Qui ose encore parler de « retraite dorée » ???

Nous serions justifiés de ressentir de la tristesse et même de l'indignation, comme ça semble être la mode aujourd'hui, mais ce serait comme mettre un terme à nos nombreux efforts pour corriger cette iniquité de 1982 et, comme je l'ai dit souvent, finir par laisser l'impression au gouvernement qu'il avait raison en 82...Ça me semble une voie impensable et impossible.

De fait, tous les gestes que nous avons posés étaient basés sur un certain espoir, et je crois que c'est à cela que nous devons nous accrocher en toute lucidité. Ne considérons-nous pas que ce que nous désirons est réalisable ? C'est la définition que Larousse donne au mot espérance que Charles Péguy, lui, décrivait en ces termes: « La foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'espérance ». Loin de moi, par ce texte, l'intention de faire de la morale, mais quand je répète qu'il ne faut pas lâcher, ça signifie pour moi, sincèrement, que nos chances de finir par gagner quelque chose, j'y crois! LE COMITÉ CONSULTATIF

Voilà le dernier appât que nous a lancé le gouvernement. Ce n'est pas un « cadeau de Grec », mais un appât à tout le moins complexe et dont nous nous sommes réjouis parce qu'il nous mettait un pied dans la porte. Nous avons à date tenu 4 réunions qui nous ont permis de constater, comme je vous l'ai écrit au début des travaux, que le mandat du Comité comportait 2 éléments difficilement conciliables: « trouver un moyen d'atténuer, sinon d'**éliminer**, la perte de pouvoir d'achat des retraités imputable à la désindexation des rentes pour les années 1982-1999 », et « prendre acte des ententes conclues en matière de retraite entre le gouvernement et les associations représentatives

des participants au régime... », c'est-à-dire **pas touche à la négo** et à ses résultats. Et la présidente du conseil du trésor, Mme Michelle Courchesne, qui affirme en commission parlementaire qu'il est possible d'amender la Loi 23 qui, elle, sanctionne ces résultats de la négociation. Oui ce sont là de très importantes difficultés qui nous barrent les jambes, mais qui nous ont en même temps stimulés.

Dans un INFO ALLIANCE précédent, je vous rapportais qu'on nous avait dit au comité que nous tournions en rond et ne faisons que demander des informations. De toute façon, pour apporter des propositions de solution au dossier, nous avons naturellement besoin d'informations puisque nous ne participons pas aux négociations et que nous ne travaillons ni à la CARRA ni au gouvernement. Et quand on nous rappelle que nous sommes représentés au Comité retraite (2 sur 24!) et que nous avons UN représentant au Conseil d'administration de la CARRA, et qu'on nous réfère à ces instances pour nous informer, c'est oublier que ces représentants sont liés par la confidentialité !!! Malgré cela, après s'être rencontrés 2 fois, les 5 décembre et 25 janvier, les 8 retraités du comité ont préparé des pistes de solution qu'ils ont présentées le 26 janvier à la dernière réunion du Comité.

COMITÉ DU 26 JANVIER 2012

Coincés par ce besoin d'information, nous avons porté plainte au président qui a pris en délibéré la situation. Nous avons alors présenté nos pistes de solution qui, évidemment, en ont pris plusieurs par surprise. Je ne peux pas, vous le comprenez bien, vous dévoiler ces pistes de travail dont nous savions d'avance qu'elles avaient besoin d'être décortiquées et que nous, nous devons « mettre de la chair autour de l'os ». Après de longs et lourds échanges, nous avons quand même refait un peu le tour du dossier en tenant compte de nos avancées. Puis nous en avons profité pour rappeler que, dans le privé, la LOI 195, adoptée il y a déjà quelques années, assurait aux retraités, comme aux employeurs et aux travailleurs, un droit de vote lors de modifications à leur régime de retraite. Ne pourrions-nous pas avoir notre « 195 » ? Autre beau débat en vue, n'est-ce-pas ? Nous y reviendrons à la prochaine réunion, le 22 mars. Les 8 se sont déjà rencontrés le 20 février et se reverront encore le 21 mars, veille de la réunion du comité. Le 20 février, ces 8 ont identifié et adopté un moyen pour vous mettre dans le coup : une pétition. Le projet a été présenté au CA du 21 février. Ce n'est rien de nouveau ni de compliqué, mais ce serait faire preuve de solidarité et partager avec des amis et des membres des familles le réel de notre situation comme retraités. Ça contribuerait à contrer toute cette désinformation infecte qui attaque nos régimes de retraite et nos rentes supposément dorées.

Le travail pour mettre de la « chair autour de l'os » a été confié à un actuaire qui, on dit ça souvent, « connaît le tabac ». C'est le résultat de ce travail que nous étudierons avec l'actuaire lors de notre rencontre du 21 mars pour le présenter le lendemain au comité.

À L'OUVRAGE MAINTENANT

C'est comme une course à relais que devrait se réaliser la pétition. Vous recevez avec cet INFO les informations devant faciliter votre collaboration. Nous comptons sur chacune et chacun de vous.

André Goulet, président
Case postale 75133
Québec Qc G1Y 3C6
Téléphone (418) 658-4431

alliancedesassociations@bellnet.ca

**NB: L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AAR A ÉTÉ FIXÉE AU 29 MAI.
INSCRIVEZ À VOTRE AGENDA.**